NATHALIE GOULET

«Saisine du CSA par Nathalie Goulet et André Reichardt - Coprésidents de la Commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes»

11/01/2017

Nathalie Goulet et André Reichardt ont confié à Maître Henri de Beauregard le suivi de ce dossier :

"Le samedi 7 janvier, l'émission « Salut les Terriens » diffusée sur la chaine C8 a été le théâtre d'une scène d'une rare indécence : Monsieur Farid BENYETTOU, connu comme étant « l'émir des buttes Chaumont », condamné pour association de malfaiteurs en vue de commettre des actes de terrorisme, inspirateur des frères Kouachi, arborant un badge « Je suis Charlie ».

Madame Nathalie GOULET et Monsieur André REICHARDT, co-présidents de la commission d'enquête sur la lutte contre les réseaux djihadistes ont chargé Me Henri de BEAUREGARD, Avocat au barreau de Paris, de saisir le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de cette invitation, de l'interview à laquelle elle a donné lieu et des images qui en furent ainsi diffusées.

Ils rappellent que la déontologie des médias figure parmi les attributions du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et que, quel que soit le parcours dont se prévaut Monsieur BENYETTOU, la scène en cause ne pouvait pas être vue autrement que comme une provocation à l'égard des victimes du terrorisme islamiste.

Séquence insupportable, mélange d'indécence et de cupidité, totale irresponsabilité à l'égard de la mémoire des victimes et de leurs familles.

Ils espèrent que le Conseil saisira cette occasion pour rappeler aux médias la responsabilité qui leur incombe et l'exigence de décence qui s'impose à eux dans le traitement de faits si sensibles."

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC